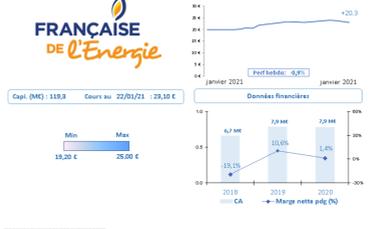


Inscrivez un ami à la newsletter

- La Française de l'Énergie est la pépite de Stéphanie Brunelle, Gérant de portefeuilles chez Financière d'Uzès
- Plusieurs opérations en ce début d'année avec Ateme, Séché Environnement, Aures Technologies et Quadient
- Nouvelle saison de publications avec les chiffres d'affaires annuel de Pierre & Vacances, Netgem, High Co ou encore Virbac
- Cécile Aboullan, responsable de l'analyse financière chez Euroland Corporate présente Trilogiq dans la Valeur Ajoutée de BFM Business

La pépite de la semaine



Par Stéphanie Brunelle, Gérant de portefeuilles chez Financière d'Uzès

Créée en 2009, La Française de l'Énergie est le principal producteur de gaz et d'électricité verte issus du gaz de mines. Le Groupe valorise en circuits courts ce gaz sur les anciens bassins miniers des Hauts-de-France et du Grand Est en France, et de la Wallonie en Belgique. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 7,9M€ sur l'exercice clôturant au 30 juin 2020, un EBITDA de 1,06M€ et un résultat net de 109k€. Le ralentissement de l'économie mondiale et du confinement a impacté le prix du gaz qui a été divisé presque par deux au cours de la période. La hausse des volumes de gaz produits sur l'année (+27%) n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés en terme de chiffre d'affaires et de marge. La société a su préserver sa capacité de financement, et en diversifier les sources en ayant recours notamment à une campagne de crowdfunding visant à lever un maximum de 4,5 M€, pour le projet de production de Gazonor Béthune.

La société détient actuellement trois concessions en France (jusqu'en 2042) et en Belgique (jusqu'en 2038) sur lesquelles 5 sites de captage de gaz de mine sont en exploitation, avec le double objectif d'éviter le rejet de ce gaz dans l'atmosphère et de valoriser cette énergie sous forme de cogénération (électricité et chaleur) avec à ce jour 12 MW de capacités installées. Grâce à son activité de captage du gaz de mine, La Française de l'Énergie est ainsi une des plus importantes contributrices à l'effort régional de réduction de l'empreinte carbone, évitant annuellement sur ses 4 sites français 602 000 tonnes d'équivalent CO2. La société devrait réussir à monétiser ces émissions de CO2 évitées et cela pourrait représenter un levier important sur les résultats.

La société développe aussi un projet d'extraction de gaz de charbon en Lorraine et continue d'étudier les aspects financiers et techniques de valorisation du gaz de charbon en Hydrogène Bleu (décarbonné). La société développe aussi plusieurs projets dans le solaire et a récemment annoncé le gain d'un projet de 15 MW en France.

La société a maintenu son ambition d'atteindre un chiffre d'affaires annuelisé de 35 M€ et une marge d'EBITDA supérieure à 45% d'ici fin 2022. Elle nous semble donc bénéficier d'un potentiel d'appréciation important avec la remontée des prix du gaz et les nombreux projets en cours de développement. La société pourrait aussi être une cible intéressante pour un des grands acteurs de l'énergie cherchant à diversifier ses sources d'approvisionnement vertes.

Les opérations de la semaine

**Ateme** – Le constructeur et éditeur français d'équipements électroniques et de logiciels professionnels détient 97,88% du capital de l'éditeur de logiciels Anevia, soit 97,71% des droits de vote, à l'issue de son OPA. La société a donc demandé la mise en œuvre d'un retrait obligatoire portant sur les titres d'Anevia non apportés à 3,50 € par action et 1,54 € par BSA B. Ce retrait intervient le 19 janvier 2021.

**Séché Environnement** – Le spécialiste de la valorisation et le traitement des déchets ménagers et industriels annonce l'acquisition de Spill Tech, leader des services d'urgence environnementale et de dépollution en Afrique du Sud. Cette opération permettra à la société de renforcer ses positions dans la région et de compléter son offre de services à l'environnement proposée à sa clientèle industrielle en Afrique australe. Fort de ses 1 300 collaborateurs, Spill Tech devrait contribuer à hauteur de 29 M€ dans le CA consolidé 2021 de la société. L'acquisition devait être finalisée en mars 2021.

**Aures Technologies** – Le fabricant de solutions informatiques à destination des professionnels du commerce annonce être entré en phase finale de négociation pour l'acquisition de 100% des titres de deux sociétés d'édition de logiciels (CA de 2 M€ et une cinquantaine d'employés). Cette croissance externe permettra à la société de pouvoir répondre, de manière globale, à tous types et tailles de marchés en proposant non seulement le hardware mais aussi le middleware. L'opération se réalisera avant la fin du T1 2021.

**Quadient** – L'entreprise spécialisée dans le matériel logistique et le traitement du courrier poursuit son recentrage et cible ses activités graphiques en Australie et Nouvelle-Zélande à Smarttech Business Systems Australia Pty. Ce dernier deviendra par ailleurs distributeur des solutions Courier de Quadient dans la région (servant ainsi 19 000 clients). La cession a eu lieu le 20 janvier 2021 pour un montant de 6 M de dollars australiens.

Les publications de la semaine

**High Co - Marge Brute T4 (+6,1% YTD)** - Le spécialiste du data marketing publie une marge brute T4 de 19,7 M€, en baisse de -7,1% à périmètre comparable et à taux de change constants (pcc). Sur l'année 2020 celle-ci ressort ainsi à 74,2 M€ (-10,3% à pcc). Sur la base d'une bonne maîtrise de ses coûts et de la cession d'une de ses activités cette année, le Groupe anticipe une marge opérationnelle ajustée à 16% contre une guidance de 12% précédemment. **Le cours gagne +7,3% le jour de la publication.**

**Pierre & Vacances - CA T1 2021 (-26,2% YTD)** - Toujours très impacté par la crise sanitaire, le numéro européen des résidences de loisirs publie un CA T1 2020/2021 de 167,2 M€ en baisse de -55,4%. Devant l'absence de visibilité le Groupe annonce intensifier ses mesures de préservation de la trésorerie. **Le cours perd -3,9% le jour J.**

**Virbac - CA annuel (-7,6% YTD)** - Le laboratoire pharmaceutique dédié à la santé animale publie un CA annuel stable (0,4% à pcc) à 934,2 M€. Le Groupe s'attend à un EBITA (EBIT avant amortissement des actifs issus d'acquisitions) autour de 14%. Pour 2021, la société anticipe une croissance du CA entre 3% et 5% à pcc. **Le cours gagne +4,8% le jour de la publication.**

**Netgem - Revenu net (+42,9% YTD)** - Le spécialiste des solutions d'IPTV publie un revenu net 2020 de 26,8 M€, en hausse de 99% grâce notamment à la consolidation de Vtvis qui apporte 16,0 M€ à l'ensemble. Sur l'année 2021 le Groupe s'attend à une poursuite de la croissance. **Le cours flambe de +34,4% le jour J.**

**GL Events - CA annuel (-15,3% YTD)** - La société spécialisée dans l'événementiel publie un CA 2020 en baisse de -59,1% à 479 M€ contre un objectif de 500 M€. Si la crise sanitaire impacte toujours la société, celle-ci indique disposer d'une liquidité solide de 370 M€ pour y faire face. **Le cours perd -6,5% le jour J.**

**HF Company - CA annuel (+7,1% YTD)** - CA 2020 29,1 M€ en baisse de -9,5%. **-1,0% le jour J.**

**Gensight Biologics - CA annuel (+4,3% YTD)** - CA 2020 de 5,6 M€, trésorerie nette 37,9 M€ (vs 18,1 M€ au 30/09), visibilité financière jusqu'au T1 2022. **-4,8% le jour J.**

**CIS - CA annuel (+4,9% YTD)** - CA 2020 255,7 M€ en baisse de -3,8% (+6,0% à pcc). **+1,9% le jour J.**

**DMS - CA annuel (-7,4% YTD)** - CA T4 en baisse de -10,4% mais CA annuel néanmoins en hausse de +4% à 32 M€. **-3,4% le jour J.**

**Boiron - CA annuel (-14,1% YTD)** - CA 2020 de 513,6 M€ en baisse de -7,8%. **-1,4% le jour J.**

**Compagnie des Alpes - CA T1 (-5,4% YTD)** - CA en chute de -81% à 27 M€ en lien avec la crise sanitaire, position de trésorerie de 514 M€. **+0,8% le jour J.**

**Groupe Open - CA annuel (-2,2% YTD)** - CA 2020 de 296,3 M€ en baisse de -2,5%, confirme attendre MOC de 4%. **-1,7% le jour J.**

**Mauna Kea Technologies - CA annuel (+28,4% YTD)** - Volume d'activité en baisse de -12% à 6,5 M€. **-5,1% le jour J.**

La vidéo de la semaine

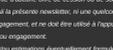


L'agenda de la semaine

- |  |   |
|--|---|
| <p><b>25/01/2021</b></p> <p>Bigben Interactive – CA T3<br/>GEA – Résultats annuels<br/>ID Logistics – CA T4<br/>Lumbird – CA T4<br/>Nacon – CA T3<br/>Sword Group – CA T4<br/>Acteos – CA T4</p> <p><b>26/01/2021</b></p> <p>Cegedim – CA T4<br/>Française de l'Énergie – CA S1<br/>Interparfums – CA T4<br/>SES-Imagotag – CA T4<br/>Volitalia – CA T4<br/>Excel industries – CA T1<br/>Egide – CA T4</p> <p><b>27/01/2021</b></p> <p>Aubay – CA T4<br/>Generix Group – CA T3<br/>Groupe Crit – CA T4<br/>Infotel – CA T4<br/>Memsicap – CA T4<br/>SergeFerrari Group – CA T4<br/>Chargeurs – CA T4</p> | <p><b>28/01/2021</b></p> <p>Manitou BF – CA T4<br/>Mersen – CA T4<br/>Orapi – CA T4<br/>Wanken Pommery Monopole – CA T4<br/>Wavestone – CA T3<br/>Maurel &amp; Prom – CA T4<br/>Altur Investissement – CA T4<br/>Cibox Interactive – CA T4<br/>Fermentalg – CA T4</p> <p><b>29/01/2021</b></p> <p>Ateme – CA T4<br/>Media 6 – Résultats annuels<br/>Altur Investissement – CA T4<br/>Cibox Interactive – CA T4<br/>Fermentalg – CA T4</p> |
|--|---|

Newsletter réalisée par Cécile Aboullan, Louis-Marie de Saïe, avec la participation de François Przytyła

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconquête de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.  
 Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'une offre de cession ou de souscription de titres ni d'un autre instrument à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ni constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.  
 Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont conditionnées (sauf EuroLand Corporate) et sont données dans le cadre de ses activités normales de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.  
 Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs seront en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'étant pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou inexactes. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.  
 EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.  
 Tout investisseur doit se fier sur son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des risques et des enjeux qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.  
 EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. À ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sécurité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate ni aucun de ses employés, dirigeants, employés ou conseils, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'un quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de toute omission ou de toute information dans la présente newsletter, ou encore de toute quelconque manière à la présente newsletter.  
 La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.  
 Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(6) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Services Order 2005) qui opèrent légalement en vertu de l'article 19(6) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Services Order 2005) (i) ou (ii) (i) High net worth companies, professional associations etc. ; (ii) du Financial Promotion Order, (ii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement, par une personne dont les données sont énumérées dans le "Personnel Habilité" ; Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.  
 Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes arrêtés et possesseurs de ce document doivent s'abstenir de la publier à ces fins et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

